

**Association des Chercheurs  
des Organismes de la  
Formation et de  
l'Intervention Sociales**

Association de loi 1901  
Route de Duclair - BP 5  
76380 CANTELEU  
Tel. 02 32 83 25 75  
Fax. 02 32 83 25 79  
E-mail: [acofis@gmail.com](mailto:acofis@gmail.com)  
Site Internet : [www.acofis.org](http://www.acofis.org)

L'Association des Chercheurs des Organismes de la Formation et de l'Intervention Sociales et l'Institut Régional du Travail Social de Basse-Normandie, dans le cadre des mardis de l'IRTS, vous invitent au séminaire :

## ***Du partenariat coopératif au partenariat concurrentiel***

**Régis Pierret**

Sociologue à l'ITSRA, directeur du Laboratoire de recherche interdisciplinaire (LRI), auteur notamment de *Les filles et fils de harkis. Entre double rejet et triple appartenance*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Plus une société est prospère, plus elle a les moyens de ses ambitions en matière de politiques sociales, comme ce fût le cas durant les « Trente glorieuses ». *A contrario*, plus une société se précarise et moins, elle est en mesure de mettre en œuvre des politiques sociales efficaces. Autrement dit, les budgets alors alloués aux institutions se maintiennent ou se raréfient, il faut faire plus, donc rationaliser les dépenses ce qui induit disposer de moins de moyens. Les actions doivent être efficaces, les dispositifs doivent être optimisés. En période de récession, l'argent attribué aux politiques sociales doit être rentabilisé, dans cette logique se mettent en place à la fin des années 90 des évaluations des politiques sociales. L'évaluation induit rapidement la logique de la mutualisation, mutualisation qui induit des suppressions de postes. C'est ici qu'intervient le « partenariat concurrentiel » comme nouvelle donne au sein de l'intervention sociale. Les structures de l'intervention sociale demeurent des partenaires car, elles doivent travailler ensemble pour continuer d'exister, mais simultanément elles sont mises en concurrence. La mise en concurrence donne lieu à un clivage entre d'une part les structures du champ du travail social et celles du champ caritatif d'autre part, mais également au sein de chacun des champs un clivage entre structures, mais également un clivage au sein des structures, la survie de chacun passe par la lutte de tous contre tous. Autrement dit, on bascule de la logique des places à la logique des chances, la précarisation de la société entraîne la précarisation du travail social. Le partenariat devient de moins en moins coopératif et de plus en plus concurrentiel.

**Mardi 8 novembre 2011** à 14h - entrée libre

**IRTS Basse-Normandie**

11, rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville Saint-Clair

**Inscription :** tel : 02 31 54 42 33 / e-mail : [cchaput@irts-bn.asso.fr](mailto:cchaput@irts-bn.asso.fr)

**Lieu :** IRTS Basse-Normandie - 11, rue Guyon de Guercheville, 14200 Hérouville Saint-Clair

**Animation du séminaire :** Corinne Chaput